

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 3 avril 2017, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5349-2017

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

8. DONS ET SUBVENTIONS

8.M. Association Équestre de Performance du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Demande de commandite

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. Dossier caserne - Précisions

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017

5350-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection

2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance du 6 mars 2017
 - 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mars 2017
 - 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017
 - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
4. Résolutions
 - 4.A. Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) - Renouvellement de l'adhésion pour 2017
 - 4.B. Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) - Invitation à l'évènement régional « Pour la santé de nos plans d'eau »
 - 4.C. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)- Inscription activité de perfectionnement
 - 4.D. Fédération des Villages-relais -Participation au congrès annuel
 - 4.E. Club Quad de la Montage - Prolongation du droit de passage pour la saison 2017
 - 4.F. Balayage des rues 2017 - Autorisation pour aller en appel d'offres sur invitation
 - 4.G. Association du Domaine des Sables - Remboursement du trop perçu 2011 à 2015
 - 4.H. Propriétaires du 101 rang Saint-Isidore - Demande de report
 - 4.I. Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017 - Modification
 - 4.J. Comités 2017 - Mise à jour
 - 4.K. Organisme de Bassin versant du Saguenay - Adhésion et cotisation annuelle 2017-2018
 - 4.L. Achat d'une rétrocaveuse - Autorisation pour aller en appel d'offres public
 - 4.M. Toiture Hôtel de ville - Soumission pour la fourniture et l'installation d'un fil chauffant
5. Correspondance
 - 5.A. Remerciements
 - 5.A.1. Ville d'Alma - 52^{ième} finale provinciale des Jeux du Québec
 - 5.A.2. La Nichée
 - 5.A.3. Maison d'Hébergement SOS Jeunesse
 - 5.A.4. Comité organisateur de la 52^{ième} finale des Jeux du Québec
 - 5.B. Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma - Transmission du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016
 - 5.C. Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2016
 - 5.D. Ville de Desbiens - Transmission de la résolution 041-3-17
 - 5.E. MRC de Lac-Saint-Jean Est - Programme d'aménagement durable des forêts 2016-2017 - Délai additionnel
 - 5.F. Gouvernement du Québec -Accusé de réception de la résolution 5297-2017
 - 5.G. Bulletin du réseau des Villages-relais - Février 2017

- 5.H. Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la Sécurité publique et ministre responsable de la région - Accusé de réception de la résolution 5311-2017
 - 5.I. Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire - Mesures d'assouplissement pour l'obligation d'installer des compteurs d'eau (résolution 5311-2017)
 - 5.J. Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) - Accusé réception résolution 5311-2017
 - 5.K. Régie Intermunicipale en Sécurité Incendie Secteur Sud - Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2016
 - 5.L. Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. - Suivi dossier BPR
 - 5.M. Véloroute des bleuets - Recommandation d'un ambassadeur (drice) par la Municipalité
 - 5.N. Municipalité de Saint-Joseph de Corelaine - amendement au code municipal du Québec
 - 5.O. Corporation d'innovation et développement Alma Lac-Saint-Jean est (CIDAL) - Invitation séance d'information et concertation
6. Loisirs et culture
- 6.A. Jeux d'eau et skate park - Versement de l'aide financière
 - 6.B. Compétition régionale de chaloupe à rames - Signature du protocole d'entente
 - 6.C. Mont Lac-Vert - Programme d'infrastructure Québec Municipalité - Municipalité Amie des aînés
 - 6.D. Loisirs - Soumission pour un ordinateur portable
 - 6.E. Mont Lac-Vert - Location d'un conteneur
 - 6.F. Réfrigérateur communautaire - Demande d'appui
7. Urbanisme
- 7.A. Adoption du règlement 490-2017 modifiant le règlement 347-99 concernant le branchement aux réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux obligeant l'installation d'un dispositif de retenue
 - 7.B. Demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour le remplacement du quai au camping municipal
8. Dons et subventions
- 8.A. Garde paroissiale d'Hébertville - Campagne de financement 2017-2018
 - 8.B. Cercle de Fermières du Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau - Demande d'aide financière
 - 8.C. Organismes de la municipalité d'Hébertville - Demande de permis de bar
 - 8.D. Diocèse de Chicoutimi - Demande d'aide financière
 - 8.E. Sommet social régional - Invitation
 - 8.F. Cercle de Fermières d'Hébertville - Demande de gratuité de la salle Multifonctionnelle
 - 8.G. Corporation de développement d'Hébertville - Demande de gratuité de la salle Amithèque
 - 8.H. Gala des Grands prix Agroalimentaires
 - 8.I. Souper spaghetti - Demande de gratuité de la Palestre
 - 8.J. Spin-O-Max 2017- Demande d'aide financière
 - 8.K. Traversée internationale du Lac-Saint-Jean - Demande d'aide financière

8.L. École Saint-Joseph d'Hébertville -Demande d'aide financière

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

10.A. _____

10.B. _____

11. Liste des comptes

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2017

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017

Aucun commentaire soulevé.

3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER

Aucun document déposé.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CREDD) - RENOUVÈLEMENT DE L'ADHÉSION POUR 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est partie prenante du développement durable sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE des représentants de la Municipalité participent activement aux rencontres du CREDD;

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité de conseillers présents;

De renouveler la carte de membre pour l'année 2017 au montant de 100 \$.

4.B. CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CREDD) - INVITATION À L'ÉVÈNEMENT RÉGIONAL « POUR LA SANTÉ DE NOS PLANS D'EAU »

5351-2017

5352-2017

5353-2017

L'organisme invite le Conseil municipal à participer à l'évènement régional « Pour la santé de nos plans d'eau » qui se tiendra le 20 avril 2017 à l'Hôtel Universel d'Alma;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'autoriser Mme Sarah Harvey à participer à l'évènement en défrayant les coûts d'inscription au montant de 45 \$ et d'en acquitter tous les frais afférents.

4.C. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) - INSCRIPTION ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'il est important d'assurer une mise à jour des connaissances et de l'information en matière de gestion municipale;

CONSIDÉRANT QU'une formation est offerte par l'ADMQ à Alma le 12 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'inscription est de 304 \$ plus taxes;

5354-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inscription de la directrice générale par intérim à la formation sur les rôles et collaborations des directeurs généraux locaux et de MRC.

4.D. FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS - PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est l'un des 53 Villages-Relais reconnus par le Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est membre de Villages-Relais;

CONSIDÉRANT QUE cette association milite pour faire connaître les Villages-Relais et pour que le Gouvernement finance des campagnes publicitaires à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de cet organisme se tiendra du 24 au 26 mai prochain, à Maniwaki sous le thème « Tous ambassadeurs »;

5355-2017

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la Mairesse pour représenter la municipalité d'Hébertville au congrès 2017 de la Fédération et de payer les frais d'inscription au montant de 285 \$ ainsi que les frais de déplacement et de séjour.

4.E. CLUB QUAD DE LA MONTAGNE - PROLONGATION DU DROIT DE PASSAGE POUR LA SAISON 2017

5356-2017

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 4949-2016, concernant le droit de passage du club Quad de la Montagne dans les rues de la Municipalité, n'est plus valide;

CONSIDÉRANT QUE la saison 2017 du Club Quad de la Montagne débutera sous peu;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le pouvoir d'autoriser la circulation de véhicules hors route dans les voies publiques sous sa gestion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un sentier balisé qui se termine à la rue La Barre et qu'aucun autre sentier ne permet de rejoindre les sentiers existants à Hébertville-Station et Saint-Bruno;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un droit de passage au Club Quad de la Montagne pour l'année 2017, sur l'emprise des routes suivantes:

- Rue Labarre (de la route 169 à la rue Racine)
- Rue Racine (de la rue La Barre à la rue Morin)
- Rue Morin (de l'intersection de la rue Racine à la rue Turgeon)
- Rue Turgeon (de l'intersection de la rue Morin à la limite intermunicipale)
- Rang Saint-Charles (de l'intersection de la rue Turgeon au chemin d'accès à la porcherie).

Que le Club Quad de la Montagne s'engage à respecter les conditions émises par ledit Conseil municipal :

- Effectuer à ses frais et sous sa responsabilité entière, tous les travaux nécessaires à l'utilisation et à l'entretien de l'assiette du droit de passage sur l'emprise des routes énoncées ci-dessus;
- De circuler de manière respectueuse avec une vitesse réduite de 20km/h en milieu urbain;
- De travailler sur une solution permanente pour 2018-2019, en collaboration avec la Municipalité;
- Remettre, à l'expiration du droit de passage susdit des lieux, dans l'état auquel il se trouve en date de la signature de la présente entente et en particulier, enlever toute balise et tout panneau de signalisation et à exécuter les travaux nécessaires à cette fin;
- De payer tout dommage causé aux emprises de routes;
- De laisser circuler sur les sentiers visés, exclusivement les détenteurs (trices) de permis en règle du Club Quad de la Montagne

4.F. BALAYAGE DES RUES 2017 - AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES

5357-2017

CONSIDÉRANT l'entretien printanier nécessaire des chaussées de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres auprès de trois (3) fournisseurs de services pour obtenir des soumissions relativement au balayage des rues.

4.G. ASSOCIATION DU DOMAINE DES SABLES - REMBOURSEMENT DU TROP PERÇU 2011 À 2015

CONSIDÉRANT le règlement 409-2011 ayant pour objet la fourniture, la levée et la disposition des déchets et matières recyclables dans le secteur du Domaine des Sables et l'imposition d'une compensation pour en payer les coûts;

CONSIDÉRANT les compensations perçues de 2011 à 2015;

CONSIDÉRANT la demande de l'Association du Domaine des Sables du 2 février 2017 pour le versement du trop perçu suite à l'analyse effectuée pour le rapprochement des revenus et des dépenses encourues pour offrir le service;

5358-2017

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De rembourser le montant de 3 733,35 \$ à l'Association du Domaine des Sables représentant les compensations perçues en trop pour les années 2011 à 2015.

4.H. PROPRIÉTAIRES DU 101 RANG SAINT-ISIDORE - DEMANDE DE REPORT

CONSIDÉRANT la 19^{ième} liste des nouveaux arrivants présentée à la séance du 2 mai 2016;

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires déposée le 13 février 2017 pour le report d'un des avantages offerts à l'intérieur de la trousse, et ce, pour des raisons de santé;

5359-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le report tel que demandé. D'aviser également les propriétaires que ce report est unique et pour l'année en cours exclusivement.

4.I. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2017 - MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT la résolution 5181-2016 adoptée à cet effet;

CONSIDÉRANT l'élection générale municipale du 5 novembre 2017 qui prévoit au besoin, un délai de recomptage de quatre (4) jours;

5360-2017

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De corriger le calendrier des séances régulières de 2017 en modifiant la date de la séance régulière du 6 novembre pour le 13 novembre 2017 à 20h.

Un avis public sera affiché pour aviser la population de cette modification.

4.J. COMITÉS 2017 - MISE À JOUR

CONSIDÉRANT la démission de Mme Karina Fortin à titre de représentante syndicale des employés municipaux;

CONSIDÉRANT les changements récents au sein du conseil d'administration du Havre Curé-Hébert;

5361-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'apporter des modifications suivantes à la liste des comités et leur composition tel que proposé par la Mairesse à la séance du 6 février 2017 en désignant :

- Mme Sarah Harvey sur le comité Santé et Sécurité au travail (SST) en remplacement de Mme Karina Fortin
- Mme Doris Lavoie, mairesse au sein du conseil d'administration du Havre Curé-Hébert et de désigner M. Yves Rossignol comme substitut
- M. Tony Côté sur les comités de Bassin versant du Saguenay et Bassin versant du Lac-Saint-Jean

Cette liste sera disponible à l'Hôtel de Ville, sur le site Web de la Municipalité, et sur l'édition du Lien de mai prochain.

4.K. ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY - ADHÉSION ET COTISATION ANNUELLE 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est responsable de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau de tous les bassins versants de la rivière Saguenay;

CONSIDÉRANT l'importance du travail effectué par cet organisme pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement immédiat des cours d'eau de ce bassin;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est membre de cet organisme depuis 2012;

5362-2017

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc

Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de 100 \$ pour renouveler l'adhésion de la municipalité d'Hébertville à cet organisme pour les années 2017-2018 et de nommer M Tony Côté à titre de représentant mandaté pour la Municipalité auprès de l'Organisme de bassin versant du Saguenay et M. Robert Duchesne comme substitut.

**4.L. ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE -
AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL
D'OFFRES PUBLIC**

CONSIDÉRANT le bris majeur de la rétrocaveuse;

CONSIDÉRANT que cet équipement est essentiel au bon fonctionnement des travaux publics;

5363-2017

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres public sur SEAO pour la location/achat d'une rétrocaveuse.

**4.M. TOITURE HÔTEL DE VILLE - SOUMISSION
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
D'UN FIL CHAUFFANT**

CONSIDÉRANT QUE de l'eau s'infiltré dans l'Hôtel de ville par le plafond de la voûte;

CONSIDÉRANT l'état de la situation constatée par la compagnie Les Toitures du Lac à l'effet qu'il y avait une accumulation de glace dans un secteur ciblé de la toiture;

CONSIDÉRANT la solution proposée par cette dernière;

5364-2017

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat et l'installation d'un câble chauffant tel que présenté dans la soumission datée du 29 mars 2017 de Réjean Tremblay Entrepreneur Électricien inc. au coût de 1 443,86 \$ plus taxes.

5. CORRESPONDANCE

5.A. REMERCIEMENTS

**5.A.1. VILLE D'ALMA - 52^{IÈME} FINALE
PROVINCIALE DES JEUX DU QUÉBEC**

Ville d'Alma transmet des remerciements à la Municipalité pour son implication et sa collaboration relativement au site de compétition (Mont Lac-Vert) de la 52^{ième} finale des Jeux du Québec - hiver 2017.

5.A.2. LA NICHÉE

L'organisme transmet des remerciements à la Municipalité pour l'aide financière 2016.

5.A.3. MAISON D'HÉBERGEMENT S.O.S JEUNESSE

L'organisme transmet des remerciements à la Municipalité pour l'aide financière 2016.

5.A.4. COMITÉ ORGANISATEUR DE LA 52^{IÈME} FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Le comité organisateur de la 52^{ième} finale des Jeux du Québec transmet des remerciements à la Municipalité pour son implication.

5.B. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU D'ALMA - TRANSMISSION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

L'organisme transmet le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016.

5.C. DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE 2016

Selon l'article 53.3 du règlement sur la qualité de l'eau potable;

La Municipalité dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Il est disponible pour consultation.

5.D. VILLE DE DESBIENS - TRANSMISSION DE LA RÉOLUTION 041-3-17

La Ville de Desbiens transmet la résolution # 041-03-17 concernant l'entente de regroupement de l'Office municipal d'habitation secteur sud.

5.E. MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST - PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2016-2017 - DÉLAI ADDITIONNEL

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est informe qu'elle est favorable à ce que l'entente de financement signée entre la municipalité d'Hébertville et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est soit valide jusqu'au 30 juillet 2017.

5.F. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION 5297-2017

Le Ministre des Finances, M. Carlos Leitao accuse réception de la résolution 5297-2017 concernant l'appui de la Municipalité au Regroupement pour un Québec en santé.

5.G. BULLETIN DU RÉSEAU DES VILLAGES-RELAIS - FÉVRIER 2017

La Fédération des Villages-relais du Québec transmet le bulletin du réseau de février 2017.

5.H. MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET MINISTRE

RESPONSABLE DE LA RÉGION (MAMOT)-
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION
5311-2017

Le MAMOT accuse réception de la résolution 5311-2017 concernant l'obligation d'installer des compteurs d'eau.

5.I. MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET MINISTRE
RESPONSABLE DE LA RÉGION (MAMOT)-
MESURES D'ASSOULISSEMENT POUR
L'OBLIGATION D'INSTALLER DES COMPTEURS
D'EAU (RÉSOLUTION 5311-2017)

Le MAMOT transmet un résumé des mesures d'assouplissement reliées à l'installation de compteurs d'eau s'appliquant à la Municipalité.

5.J. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
(FQM) - ACCUSÉ DE RÉCEPTION RÉSOLUTION
5311-2017

La FQM accuse réception de la résolution 5311-2017 concernant l'obligation d'installer des compteurs d'eau.

5.K. RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ
INCENDIE SECTEUR SUD - DÉPÔT DU RAPPORT
FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

La RISISS transmet le rapport financier au 31 décembre 2016.

5.L. LES AVOCATS GAUDREAU, SAUCIER, SIMARD,
S.E.N.C. - SUIVI DOSSIER BPR

Le procureur au dossier informe du suivi dans le dossier BPR.

5.M. VÉLOROUTE DES BLEUETS - RECOMMANDATION
D'UN (E) AMBASSADEUR (TRICE) PAR LA
MUNICIPALITÉ

L'organisme demande la collaboration de la Municipalité afin de recruter de nouveaux ambassadeurs pour la saison 2017. L'invitation est lancée aux gens présents.

5.N. MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-
CORELAINE - AMENDEMENT AU CODE
MUNICIPAL DU QUÉBEC

La municipalité de Saint-Joseph-de- Caleraine transmet à la Municipalité une résolution sur une demande d'amendement au code municipal du Québec afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique.

5.O. CORPORATION D'INNOVATION ET
DÉVELOPPEMENT ALMA LAC-SAINT-JEAN-EST
(CIDAL) - INVITATION SÉANCE D'INFORMATION
ET CONCERTATION

La CIDAL invite la Municipalité à une séance d'information et de concertation le mercredi 5 avril 2017, à 13h00, à l'Hôtel Universel d'Alma.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. JEUX D'EAU ET SKATE PARK - VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution 5114-2016 qui délègue à l'O.T.J. d'Hébertville la gestion des projets jeux d'eau et skate park;

CONSIDÉRANT l'annexe H « Modalité de versement de l'aide financière » de l'entente signée entre la municipalité et l'O.T.J. pour la réalisation du projet, il est stipulé :

- L'aide financière sera versée à la signature de la présente entente ou avant le début des travaux. Le montant de l'aide financière à être versée est de 186 190 \$ plus TPS (9 309.50 \$) et TVQ (18 572.45 \$). Une facture en bonne et due forme devra être remise par l'O.T.J. à la Municipalité sur réception du paiement;
- En plus de l'aide financière octroyée à l'O.T.J., la municipalité d'Hébertville consent à avancer les sommes nécessaires, soit 353 789,74 \$ pour permettre la réalisation du projet. Cette avance sera remboursée sur encaissements des subventions reçues des gouvernements de même que sur encaissements des réclamations de TPS/TVQ auprès de Revenu Québec par l'O.T.J. à la Municipalité;

5365-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la directrice générale par intérim, à procéder au versement de l'aide financière selon les paramètres décrits dans l'entente signée entre l'O.T.J. et la Municipalité.

6.B. COMPÉTITION RÉGIONALE DE CHALOUBE À RAMES - SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

5366-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la technicienne en loisir de la municipalité d'Hébertville, Mme Lucie Lavoie, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, le protocole d'entente du Circuit de compétition de Festirame qui aura lieu sur le Lac-Vert le samedi 3 juin 2017.

6.C. MONT LAC-VERT - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC MUNICIPALITÉ - MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le pavillon d'accueil du Mont Lac-Vert est une infrastructure municipale et qu'il doit être réparé et/ou modifié;

CONSIDÉRANT les recommandations du plan directeur de développement déposé en octobre 2015;

CONSIDÉRANT la Municipalité est éligible à une contribution du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités pouvant atteindre 80 % des coûts autorisés, jusqu'à concurrence de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt 475-2016 pour la réalisation des travaux au Mont Lac-Vert;

5367-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desganés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la directrice générale par intérim, à déposer une demande d'aide financière dans le Programme d'infrastructure Québec-Municipalités pour la réalisation des projets suivants : implanter un débarcadère, déplacer la billetterie, aménager des accessibilités universelles et changer les recouvrements de plancher du pavillon d'accueil.

6.D. LOISIRS- SOUMISSION POUR UN ORDINATEUR PORTABLE

CONSIDÉRANT les problèmes informatiques récurrents en raison de la désuétude de l'ordinateur de la technicienne en loisirs;

CONSIDÉRANT l'efficacité de travailler avec un ordinateur portable;

CONSIDÉRANT les crédits budgétaires disponibles pour procéder à l'achat d'outils informatiques;

CONSIDÉRANT les connaissances approfondies du réseau informatique de la Municipalité par le soumissionnaire;

5368-2017

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De faire l'acquisition d'un ordinateur portable chez Lys Informatique pour un montant de 1 957,49 \$ plus les taxes selon la soumission datée du 28 mars 2017.

6.E. MONT LAC-VERT - LOCATION D'UN CONTENEUR

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien du chalet ouest;

CONSIDÉRANT l'offre de service obtenu de Terrassement Jocelyn Fortin pour la location d'un conteneur de 40 verges cubes qui se décrit comme suit :

- Frais de transport : 188 \$
- Frais de disposition : 135 \$ / tonnes métriques et 10 \$ de frais de pesée au LET
- Frais de location de 4 \$ / jour ou 100 \$ / mois
- Frais d'administration de 10 %

5369-2017

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la location d'un conteneur pour les travaux d'entretien du chalet ouest du Mont Lac-Vert, selon l'offre de Terrassement Jocelyn Fortin.

6.F. RÉGRIGÉRATEUR COMMUNAUTAIRE - DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE le Centre Les Gens Oubliés (LGO), en collaboration avec la Maison des jeunes La Zone, désire implanter un réfrigérateur communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le but est d'éviter le gaspillage alimentaire;

CONSIDÉRANT QU'il y aura différents donateurs pour financer l'achat du réfrigérateur;

CONSIDÉRANT QU'il sera situé sur la galerie de la Maison des jeunes et en fonction de la fin mai à la mi-septembre;

CONSIDÉRANT QU'il y aura différents donateurs et que l'ensemble de la population pourra s'y servir;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 22 février 2017 la Commission des loisirs a appuyé ce projet;

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'implantation du réfrigérateur communautaire sur la galerie de la Maison des jeunes.

7. URBANISME

7.A. ADOPTION DU RÈGLEMENT 490-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 347-99 CONCERNANT LE BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX OBLIGEANT L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE

CONSIDÉRANT QUE l'article 19 de la loi sur les compétences municipales permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement;

CONSIDÉRANT QU'IL est à propos et dans l'intérêt de la Municipalité d'Hébertville et de ses citoyens de modifier le règlement concernant l'installation d'un dispositif de retenue;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement vise à éviter les refoulements des eaux d'égout;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du Conseil tenue le 6 mars 2017;

PAR CONSÉQUENT;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

5370-2017

5371-2017

D'adopter le présent règlement portant le numéro 490-2017, lequel décrète ce qui suit :

Article I

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article II

L'article 3 du règlement no 347-99 sera modifié et cet article se lira comme suit dorénavant :

Exigences relatives à un branchement d'égouts (sanitaire et pluviaux):

Article 3.1

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir en bon état de fonctionnement, une soupape de sûreté (clapet de non-retour) afin d'empêcher tout reflux des eaux d'égout.

Article 3.2

Les normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté (clapet de non-retour) sont celles prescrites par le code national de plomberie - Canada 1995 (CNRC 38782F) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002 et le National Plumbing Code of Canada 1995 (NRCC 38728) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002, publiés par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du Conseil national de recherche du Canada.

Article 3.3

Tous les amendements apportés au Code national de la plomberie après l'entrée en vigueur du présent règlement en font également partie à une date déterminée suite à une résolution en ce sens adoptée par le Conseil municipal conformément à l'article 6 (6°) de la *Loi sur les compétences municipales*.

Article 3.4

Dans le cas d'un immeuble déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer aux exigences de l'article 3 et suivant.

Article III

L'article 4 du règlement 347-99 sera modifié de la manière suivante :

Article 4

En cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non-retour) conformément au présent règlement, la Municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un reflux des eaux d'égout.

Article IV

L'article 5 sera modifié afin d'ajouter les personnes responsables de l'application du règlement.

Article 5

L'inspecteur en bâtiment et le responsable des travaux publics sont autorisés et/ou à inspecter, si nécessaire, tout immeuble pour s'assurer de l'application du présent règlement.

Article V

L'article 6 du règlement 347-99 sera ajouté afin d'indiquer l'entrée en vigueur du règlement. Cet article se lire comme suit :

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Article VI

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

7.B. DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC POUR LE REMPLACEMENT DU QUAI AU CAMPING MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité d'Hébertville est propriétaire du camping Municipal;

ATTENDU QUE le camping doit remplacer son quai pour des raisons de sécurité;

ATTENDU QUE la Municipalité doit présenter une demande au MDDELCC pour obtenir l'autorisation de remplacer son quai au camping Municipal;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inspectrice en bâtiment à préparer, signer et présenter la demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques au montant de 654 \$.

8. DONS ET SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. GARDE PAROISSIALE D'HÉBERTVILLE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017-2018

Une aide financière de 30 \$ est accordée pour l'organisme.

8.B. CERCLE DE FERMÈRES DU QUÉBEC SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CHIBOUGAMAU - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

5372-2017

5373-2017

Une aide financière de 100 \$ est accordée pour un cocktail qui sera servi le samedi 27 mai 2017 à la Palestre.

8.C. ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE PERMIS DE BAR

Cette demande est refusée.

8.D. DIOCÈSE DE CHICOUTIMI - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière de 25 \$ es accordée pour la fête diocésaine de la Fidélité qui aura lieu le dimanche 28 mai 2017 à 14h00.

8.E. SOMMET SOCIAL RÉGIONAL - INVITATION

L'organisme invite la Municipalité au Sommet social 02 qui aura lieu le vendredi 21 avril à 8h30, à la Boîte à bleuets d'Alma.

8.F. CERCLE DE FERMIERES D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

La gratuité de la salle Multifonctionnelle est octroyée pour un souper-bénéfice qui se tiendra le samedi 20 mai 2017.

8.G. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE AMITHÈQUE

La gratuité de la salle Amithèque est octroyée pour leur assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 28 avril 2017.

8.H. GALA DES GRANDS PRIX AGROALIMENTAIRES

Invitation au Gala des Grands prix Agroalimentaires qui aura lieu le jeudi 13 avril 2017 à 16h30 à la salle Le Rondin de Saint-Nazaire. Le prix des billets est de 50 \$ chacun. L'achat d'un billet est autorisé et madame la Mairesse représentera la Municipalité.

8.I. SOUPER SPAGHETTI - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PALESTRE

La gratuité de la Palestre est octroyée pour un souper spaghetti pour une levée de fonds afin de venir en aide à un jeune venu au monde avec plusieurs malformations cardiaques.

8.J. SPIN-O-MAX 2017 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Invitation à participer à une activité de spinning au profit du Club de vélo de montagne Cyclone d'Alma et de la fondation « Les amis d'Émilie ». Le coût des billets est de 25 \$ chacun et cette activité aura lieu à la Cage aux sports d'Alma. L'achat de 4 billets est accordé.

8.K. TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC-SAINT-JEAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

La demande est refusée.

**8.L. ÉCOLE SAINT-JOSEPH D'HÉBERTVILLE -
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Une aide financière de 500 \$ est accordée pour une enseignante de première année de l'école Saint-Joseph d'Hébertville, afin d'équiper sa classe de matériel en robotique.

**8.M. ASSOCIATION ÉQUESTRE DE PERFORMANCE
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - DEMANDE
DE COMMANDITE**

Une aide financière de 60 \$ est accordée.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Journée familiale au Mont Lac-Vert (pas beaucoup de participants en raison de la température trop froide)
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Comité 4^{ième} édition Fiesta au Camping municipal
- VIP au Mont Lac-Vert
- Comité des loisirs
- Plénier dossier caserne incendie

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Plénier dossier caserne
- Assemblée générale annuelle de la Fondation de l'Hôtel Dieu D'Alma

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 rencontres - Corporation de développement d'Hébertville
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Plénier dossier caserne incendie
- Visite de la caserne incendie à St-Prime

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Régie Intermunicipale en sécurité Incendie Secteur Sud
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Plénier dossier caserne
- Régie Parc Industriel Secteur Sud
- Comité de consultation en urbanisme (CCU)
7 permis de construction ont été émis totalisant un montant de travaux de 174 945 \$

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Corporation de développement
- Visite de la caserne incendie à St-Prime
- Comité de finances de la Municipalité et du Mont Lac-Vert
- VIP Mont Lac-Vert
- Plénier dossier caserne incendie

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Réunion mensuelle - Maison des jeunes la Zone
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Corporation de développement
- Plénier dossier caserne incendie

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Dîner de la femme Centre les Gens oubliés
- Activité de Récif-02 Témoignage
- Plénier et séance régulière de la MRC
- Soirée reconnaissance des bénévoles Jeux du Québec
- Défi ski Leucan Mont Lac-Vert
- Centre local de développement (CLD) (agent de développement) et Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- 5 à 7 des partenaires du Mont Lac-Vert
- Conseil d'administration de la Régie Incendie
- Visite de la caserne incendie à Saint-Prime
- Plénier Dossier caserne incendie
- Signature du contrat Digicom
- Conseil d'administration du Havre Curé-Hébert
- Conférence de presse Mine de cristal de Quartz Dossier Tourisme
- Comité de finances
- Comité Forestier de la MRC
- Comité Multiressource de la MRC
- Plusieurs rencontres avec des citoyens
- Comité Médecin

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. CASERNE DE POMPIERS - PRÉCISIONS

Le conseiller M. Marc Richard informe les citoyens que l'avis de motion pour l'emprunt de la caserne sera déposé à la rencontre de mai.

La raison est bien simple :

Quelle que soit la décision prise dans ce dossier et en calculant les délais requis pour chaque étape, le tout dépasse le mois d'octobre, mois où le Conseil est dissout et mois où ce ne sont que les urgences qui peuvent être réglées par la direction générale et la mairesse.

11. LISTE DES COMPTES

11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

5374-2017

Il est proposé par la conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 1 100 383,79 \$.

11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

5375-2017

Il est proposé par la conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 366 942,60 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens présents ont pu poser des questions de différents ordres, principalement dans les dossiers suivants :

- Échange avec la Commission scolaire
- Tour de télécommunication (MLV - Digicom)
- Caserne Incendie
- Dossier Ressources humaines
- Bibliothèque
- Méthode d'établissement des taxations de services

Le tout a été noté et fera partie des discussions ultérieures au Conseil.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h34.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTÉRIM